MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SIMPLES 2022

Le Conseil d'administration regroupe de 9 à 19 membres élus pour 3 ans, en majorité producteurs avec la mention SIMPLES. Deux sièges sont réservés aux représentants des producteurs sans mention SIMPLES. En plus des membres élus, le CA comprend d'office les délégués de Massif qui font le lien avec les dynamiques locales et aux participent orientations nationales. Le CA se réunit régulièrement en distanciel, au moins une fois par mois et 5 fois par an en présentiel. Un compte-rendu des réunions de CA est diffusé à l'ensemble des adhérents.

Contact: ca@syndicat-simples.org

Le bureau du conseil d'administration est constitué des secrétaires généraux et d'un.e trésorier.e et est en lien avec le porte parole. Le bureau est en charge du suivi des actions du syndicat, des salariés et des finances. Contact: bureau@syndicat-simples.org



































